

## Procédure d'inscriptions 2019-2020

- Les pré-inscriptions pour la rentrée sont ouvertes et seront possibles tout au long de l'été dans la limite des places disponibles.
- La pré-inscription est validée et une place dans le cours choisi est réservée quand :
  - la fiche de renseignement est rendue complétée
  - et que l'adhésion 2019-2020 a été réglée

Les dossiers d'inscription sont à retirer au secrétariat ou à télécharger sur notre site internet : <http://polehippiquestlo.fr>

- Pour toute pré-inscription faite avant le 30 juin, une leçon est offerte au cavalier pour la rentrée.
- Les cours de la saison 2019-2020 débuteront le mardi 3 septembre 2019.